

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	40 (1911)
Heft:	15
Rubrik:	Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C'est un charmant premier livre de lecture à l'usage des élèves de langue allemande. Il réalise en plein la devise qui se trouve en tête du manuel : Lust und Lehr. Ce petit volume se distingue par une illustration abondante, riche, fort originale et parfois humoristique. A elle seule, cette illustration a de quoi dérider les enfants les plus boutonnés et exciter l'intérêt des plus indifférents. Plusieurs pages de texte en couleur verte viennent répandre une délicieuse fraîcheur tout le long de la route. Nous constatons que M. Annaheim a de bonne heure multiplié la lecture des verbes, ce qui fournit aux enfants, dès le début, l'âme de nombreuses pensées. Des textes suivis pleins d'intérêt et des poésies toutes débordantes de vie viennent encore agrémenter ce premier livre de lecture.

Max. BERSET.

VI

Vocabulaire français orthographique et grammatical, par F.-L. PASCHE, 15^{me} édition revue et augmentée, Payot et C^{ie}, Lausanne, 1910.

Tout le monde n'est pas d'accord sur les avantages d'un manuel spécial pour l'étude du vocabulaire. Mais nous pouvons dire qu'il en est d'un manuel de vocabulaire comme de tout autre livre scolaire, les services qu'il peut rendre dépendent de sa confection et de l'intelligence avec laquelle on l'utilise.

La nouvelle édition du vocabulaire Pasche est le résultat d'un remaniement assez profond de l'ouvrage primitif. Au degré inférieur déjà, les exercices ont été préparés de façon à exiger de l'élève un effort intellectuel qui l'amène à se rendre compte de la signification des mots, et le familiarise avec leur emploi. Au degré intermédiaire, la matière a été ordonnée conformément aux indications fournies par le Plan d'études pour les écoles primaires vaudoises, non seulement en ce qui concerne la langue maternelle, mais aussi pour les autres branches du programme.

Cet ouvrage rendra également de bons services au maître, à titre de livre à consulter.

Max. BERSET.



CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — L'Ecole normale de Hauterive vient de clôturer sa 53^{me} année scolaire. Elle a été fréquentée par 117 élèves en 1910-1911, contre 109 l'année précédente. Non seulement les élèves arrivent plus nombreux, mais les professeurs constatent avec satisfaction qu'ils sortent des écoles primaires mieux préparés qu'autrefois. L'expérience a démontré que les aspirants instituteurs, dit le rapport de la Direction de l'établissement, ne doivent pas être reçus trop jeunes à l'Ecole normale.

Les aspirants instituteurs sont au nombre de 103 dans ce chiffre total de 119. Il reste 95 aspirants pour le canton, 8 n'ayant pas l'intention d'enseigner dans le canton de Fribourg. De ces 95 aspirants fribourgeois, 70 ont suivi les cours de la section française et 25 les cours de la section allemande. Au point de vue de l'origine, le catalogue répartit les 119 élèves en 96 Fribourgeois et 21 ressortissants d'autres Etats. La note moyenne du progrès s'est élevée, depuis l'année dernière, de 5,85 à 6,04. Quinze aspirants ont subi en juillet les épreuves du brevet.

Notre canton n'a pas trop souffert de la pénurie des instituteurs, dit encore le rapport de fin d'année. Le recrutement du personnel enseignant primaire se fait dans de bonnes conditions. Les élèves arrivent maintenant de tous les districts du canton, mais la Broye fournit régulièrement le plus fort contingent.

Le cours préparatoire, qui comprenait les élèves allemands venus à Hauterive pour apprendre le français a été supprimé. Depuis la création de la section pédagogique allemande, les élèves de ce cours élémentaire avaient trop d'occasion de s'entretenir dans leur dialecte maternel. Les progrès dans l'étude du français devenaient, dès lors, moins rapides. On estime que, le nombre des inscriptions ayant baissé, mieux valait supprimer ce cours, du moment que l'Ecole normale se doit avant tout aux aspirants instituteurs et que des établissements spéciaux existent chez nous pour cette catégorie d'élèves.

L'Ecole normale de Hauterive est l'une de celles qui fait la part belle à l'enseignement du dessin. Trois heures par semaine sont réservées à cette branche dans chaque cours. L'aspirant instituteur ne doit pas étudier le dessin tout à fait de la même manière que les élèves d'une école technique, car il devra se servir de cet art dans la plupart des leçons du programme primaire. Le dessin permet souvent de rendre concrètes les notions les plus difficiles à saisir.

Dans sa séance du 8 avril 1911, le Conseil d'Etat a augmenté modérément le prix de pension des élèves, la pension fixée par le règlement de 1878 ne correspondant plus aux dépenses. Il en résulte que dorénavant le montant à payer par les différentes catégories d'élèves sera de 250 fr. pour ceux qui se destinent à l'enseignement dans le canton de Fribourg, de 400 fr. pour les élèves fribourgeois non aspirants et de 500 fr. pour les élèves étrangers au canton.

— † Mardi 1^{er} août, ont eu lieu à Belfaux les funérailles de M. Jacques Corminbœuf, ancien instituteur dans cette loca-

lité. De nombreux amis et anciens élèves de M. Corminbœuf avaient tenu à rendre les derniers devoirs à celui qui fut, durant un demi-siècle, le maître dévoué et aimé comme aussi le guide expérimenté de plusieurs générations d'élèves. De superbes couronnes recouvrèrent le cercueil ; les chants de l'office funèbre furent remarquablement exécutés. On se rappelle que, à Romont, en 1894, la Société fribourgeoise d'éducation avait offert à M. Corminbœuf un splendide souvenir, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son entrée dans l'enseignement. M. Corminbœuf a rempli avec beaucoup de distinction pendant de nombreuses années, les délicates fonctions de gérant de la Caisse de retraite du corps enseignant fribourgeois. Partout il s'acquit de solides et durables amitiés. Ses exemples lui survivront. A. P.

— Dans sa séance du 1^{er} août, la commission des études a délivré les brevets de capacité pour l'enseignement primaire à un certain nombre de candidats.

Ont obtenu le brevet de premier degré : M^{mes} Blanche Cauvin, de Bormes (Var) ; Marie-Rose Droux, à Fribourg ; Germaine Perrier, à Fribourg ; Yvonne Villard, à Fribourg ; Adèle Maggiora, à Bulle ; Lucie Andrey, de Chapelle (Broye) ; Marie-Louise Vetter, de Friedrichshafen ; Emma Loup, de Bussy ; Claire Mutti, de Sion ; Marie-Thérèse Torche, à Fribourg ; Mélanie Jaquenoud, de Siviriez ; Marie Debulle, de Semsales ; Marie Dupasquier, de La Tour-de-Trême ; Adèle Sautaux, de Montagny-les-Monts ; Blanche Seydoux, de Grattavache ; Elise Bosson, de Riaz ; Jeanne Despont, à Fibourg ; Marie-Louise Flandin, de Chinens (Isère) ; Esther Savoy, d'Attalens ; Elise Sudan, de Bulle ; Rosalie Pittet, du Crêt. MM. Fernand Bise, à Seiry ; Pierre Sudan, à Vaulruz, Jules Nidegger, à Echarlens ; Michel Singy, à Morens.

Ont obtenu le diplôme de second degré : M^{mes} Marie Sudan, de Vaulruz ; Julie Bochud, de Bossonnens ; Gabrielle Frossard, de Meslières (Doubs) ; Lucie Seydoux, de Grattavache ; Thérèse Vez, de Seiry ; Blanche Nouveau, à Fribourg. MM. Alfred Berset, à Estavayer-le-Lac ; René Bæchler, à Vallon ; Fernand Magnin, à Praroman ; Laurent Sansonnens, à Gletterens ; Louis Chenaux, à Avry-sur-Matran ; Amédée Paschoud, de Granges ; Louis Chappatte, de Miécourt (Jura bernois) ; Henri Gumy, à Ecuvillens ; Joseph Déglise, à Besencens.

Au Technicum. — L'année scolaire 1910-11 s'est terminée samedi 28 par la publication des résultats des examens en

vue du diplôme et par les promotions. Les *constructeurs-architectes* qui ont suivi, pendant quatre ans, les cours de l'école du bâtiment, ont obtenu : M. Fernand Dumas, à Romont, diplôme avec le plus grand succès; Léon Weber, diplôme avec grand succès. Ont fonctionné comme experts : MM. Broillet et Schaller, architectes.

Vingt-deux élèves techniciens se sont présentés pour subir le premier examen de diplôme. Ont été admis à subir l'examen définitif : *Ecole d'électromécanique* : Frédéric Fichter, à Lausanne; Henri Jacob, à Bizerte (Tunisie); Paul Scheurer, à Agriswil (Lac). *Ecole du bâtiment* : Henri Greber, de Langnau, à Fribourg; Albert Bachmann, à Fribourg. *Ecole de géomètres* : Jean Ansermot, de Gruyères; Henri Gattiva, de La Chaux-de-Fonds; Stephan Anastasoff, de Tirnovof (Bulgarie); Alexandre Abadjeff, de Eski-Dzoumaya (Bulgarie). *Ecole normale pour maîtres et maîtresses de dessin* : Willy Monnier, de Tramelan; Eugénie Nouvel, de Mené-en-Géhenne (France); Robert Schär, de Walterswyl (Berne); Marcelle Touboulie, de Neuilly-sur-Seine; Ernest Zysset, de Könitz (Berne). Cette dernière série est composée d'un artisan d'art et de quatre instituteurs ou institutrices diplômés.

L'examen de géomètres a été dirigé par MM. le Dr Grossmann, professeur au Polytechnicum de Zurich, et Chenaux, professeur à l'Université de Lausanne.

Dans les écoles-ateliers, des examens de diplôme ont eu lieu pour les apprentis mécaniciens et menuisiers. Ont obtenu le diplôme : *Ecole-atelier de mécanique* : Diplôme de 1^{re} classe : Charles Bossy, de Fribourg; Joseph Guinnard, d'Artonne (Puy-de-Dôme); Théophile Jörg, à Fribourg; Jules Rebholz, de Fribourg. — Diplôme de 2^{me} classe : Jean Gothuey, de Semsales. *Ecole-atelier de menuiserie* : Diplômes de 2^{me} classe : Léon Bächler, à Villars-sur-Glâne et Joseph Ruetsch, de Rüttenau (Soleure), à l'Orphelinat de Fribourg.

Il est très regrettable que cette école de menuiserie et d'ébénisterie ne soit pas plus fréquentée. L'industrie du meuble, celle du bâtiment réclament de nombreux ouvriers et elle est obligée de les faire venir des pays voisins.

Collège Saint-Michel. — Le jeudi 20 juillet, a eu lieu, dans la salle de la Grenette, la distribution des prix. Nous avons remarqué dans l'assistance M. le Dr Bègue, chancelier de l'Evêché, MM. les conseillers d'Etat Deschenaux et Torche, M. Perroulaz, curé de Guin et M. le préfet Wuilleret. De nombreux parents d'élèves assistaient aussi à cette

cérémonie. M. le Recteur du Collège a donné lecture du compte rendu de l'année.

Le Collège a compté, cette année, 1004 élèves, ainsi répartis d'après leur origine : Fribourgeois : ville, 215 ; canton, 140. Suisses : Valais, 24 ; Berne, 20 ; Soleure, 13 ; Bâle, 11 ; Argovie, 10 ; Tessin, 9 ; Genève, 8 ; Zurich, 7 ; Lucerne, Grisons, Neuchâtel, chacun 5 ; Saint-Gall, Thurgovie, Unterwald, chacun 4 ; Appenzell, 3 ; Uri, 1. Total : 148. Etrangers : France, 275 ; Allemagne, 97 ; Italie, 36 ; Brésil, 21 ; Russie et Pologne, 19 ; Belgique, 8 ; Autriche, 7 ; Espagne, 5 ; Luxembourg, 4 ; Roumanie, 4 ; Chili, 4 ; Portugal, 3 ; Hollande, 3 ; Turquie, 2 ; Argentine, 2 ; Colombie, Mexique, Etats-Unis, Angleterre, Syrie, Chine, Grèce, Egypte, Tunisie, Guinée française, Algérie, chacun 1. Total : 501. Total général : 1004. Ces 1004 élèves étaient ainsi répartis d'après les sections : Lycée, 50 élèves ; Gymnase français, 288 ; Section d'enseignement secondaire français, 253 ; Gymnase allemand, 144 ; Ecole commerciale, 232 ; Cours préparatoire, 37.

Après avoir signalé ce nombre extraordinaire d'élèves, M. le Recteur énumère dans son rapport les succès remportés par les jeunes gens qui ont fréquenté l'établissement ; il fait l'apologie du système d'instruction pratiqué par les professeurs et à cet égard, il émet des considérations éminemment instructives, dont les principes ne concordent pas toujours avec les enseignements de la pédagogie actuelle, mais qui n'en révèlent pas moins l'homme de grand savoir philosophique, le penseur qui a beaucoup réfléchi et le maître érudit, dont la vaste connaissance s'étend à tous les sujets.

AVIS

Les instituteurs et institutrices de langue française, dont le brevet de capacité est expiré ou expire dans le courant de la présente année, sont avisés que les examens pour le renouvellement de ces diplômes auront lieu au Lycée de Fribourg les jeudi, vendredi et samedi, 21, 22 et 23 septembre prochain, dès les 8 heures précises du matin.

L'absence de ces examens sera considérée comme une renonciation à la carrière de l'enseignement.

Fribourg, le 19 août 1911.

Le Conseiller d'Etat, Directeur :
Georges PYTHON.
